

DT/ STI – OPERATEUR-GEOMETRE**EPREUVES THEORIQUES****EPREUVE : EPREUVE PROFESSIONNEL A CARACTERE JURIDIQUE****DUREE : 1 H****COEF : 2****S U J E T**

- 1- De la fusion des titres fonciers.
 - a) Indiquez les pièces qui accompagnent la demande adressée au régisseur de la propriété foncière par le requérant.
 - b) Citez les deux manières de fusion du titre foncier.
- 2- Quelle comparaison peut-on faire entre le schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) et le plan d'occupation du sol (POS) ?
- 3- Dans un dossier de lotissement, l'une des nombreuses pièces est constituée des éléments de conception et de présentation annexe.
 - a) Commentez le contenu de cette pièce non moins importante.
 - b) A quelle condition une personne privée peut-elle initier un lotissement ?

BONNE CHANCE !